Département de la Haute-Savoie

Plan d'Occupation des Sols
VERS

Modification n°2 à la Révision n°1

PLAN DE ZONAGE

Certifié conforme par le Maire et va pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 16 novembre 2004 approuvant la modification n°2 du POS de Vers

Le Maire
M. Raymond VILLET

PLAN N° 1	PROCEDURES			
	REVISION	MODIFICATION		MISES A JOUR
ECHELLE 1/2000	Sol : Approuvée le 11.10.1994	M1 : Approuvée le 28.01.1999		
		M2 : Approuvée le 16.11.2004		
Mise au point				
CONCEPTION :	ATELIER AXE 74 SAINT JEAN 74300 THONON LES BAINS	ZONE CADASTRAL		MISE A JOUR DU BATI
Plan réalisé par : Vers - Ref.:07-VERS-Revision/ 7600-VERS-07-01-REVA-02/04/07/09				

LEGENDE:

- UA zone d'urbanisation dense
- UAa zone de protection du village traditionnel
- UAp zone de protection type 1 site archeologique
- UB zone d'habitat collectif et intermédiaire
- UC zone d'habitat faible densité
- UCe zone d'équipements scolaires et sportifs
- UX zone d'activités
- NA zone d'urbanisation future
- NA1 zone d'urbanisation future à long terme
- NA2 zone d'urbanisation future à long terme
- NAB zone d'habitat collectif et intermédiaire future
- NAc zone d'habitat individuel future
- NAc1 zone d'urbanisation future collectifs de petite taille
- NAx zone d'activités future
- NC zone agricole
- ND zone naturelle à préserver
- Emplacement réservé
- Espaces boisés classés au titre de l'article L 130-1 du Code de l'Urbanisme
- Espaces boisés non classés
- Alignement
- Périmètre de protection des sites archéologiques type 1
- Périmètre de protection des sites archéologiques type 2
- Périmètre de protection des captages d'eau potable de VIRY

Droit de préemption urbain (DPU)
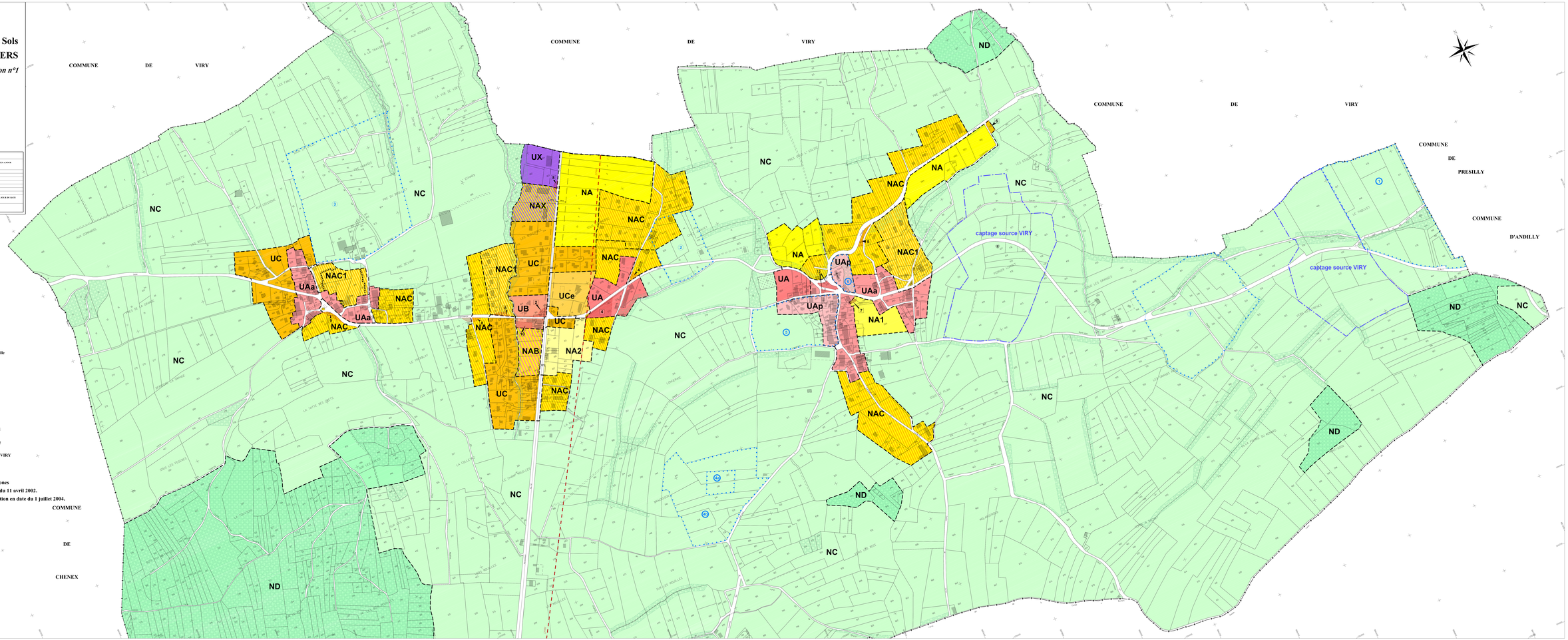
Droit de préemption urbain (DPU) institué sur les zones
NAc, NA, UA, UC du POS par délibération en date du 11 avril 2002.
NAc, NA, UA, UC, NAB et UB du POS par délibération en date du 1 juillet 2004.